

Décision n°2024-130
relative à la composition de la section disciplinaire compétente à
l'égard des enseignants-chercheurs et autres enseignants (SDECE)

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon (ENS de Lyon),

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 modifié relatif au Conseil national des universités ;

Vu le décret n° 2012-715 du 7 mai 2012 modifié fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon, notamment son article 15-1 ;

Vu le décret du 24 mai 2023 portant nomination du président de l'École normale supérieure de Lyon - M. Trizac (Emmanuel) ;

Vu l'élection des membres de la SDECE qui s'est tenue le 4 novembre 2024 à l'occasion de la réunion en formation restreinte des représentants des enseignants-chercheurs et autres enseignants du conseil d'administration et du conseil scientifique ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure de Lyon ;

Décide

Article 1. Composition

La composition de la SDECE est fixée comme suit :

Collège 1 : Professeurs des universités ou personnels assimilés :

- Madame Emmanuelle Picard, *Présidente*
- Madame Nathalie Davoust-Nataf
- Monsieur Grégory Miermont, *Président suppléant*
- Monsieur Claude Gautier

Collège 2 : Maîtres de conférences ou personnels assimilés :

- Madame Karine Bécu-Robinault
- Madame Chloé Journo
- Monsieur Jean-Christophe Angaut
- Monsieur Fabien Montel

Collège 3 : Représentants des personnels titulaires exerçant des fonctions d'enseignement, appartenant à un autre corps de fonctionnaires :

- Monsieur Gilles Christoph
- Madame Deborah Prévot

Article 2. Durée

La présente décision entre en vigueur à compter de sa publication.

Elle produit ses effets jusqu'au terme du mandat des membres du conseil d'administration et du conseil scientifique ou jusqu'à la désignation de leurs successeurs.

Article 3. Exécution

La Directrice générale des services de l'École normale supérieure de Lyon est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 5 novembre 2024,

Le Président de l'ENS de Lyon,

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
Ecole Normale Supérieure de Lyon

Original :

- Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon

Publication :

- Diffusion sur le site internet dans la rubrique « Informations institutionnelles > Décisions du Président 2024 »